

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE

L'APHL intègre la nécessité d'**appréhender avec détermination** :

- L'évolution des différents handicaps ;
- La promotion d'une société d'inclusion ;
- Les évolutions des modes d'organisation, de fonctionnement et de régulation du secteur médico-social au sein duquel elle agit depuis 1974.

Une gestion par **pôles d'activités** suivants :

- le pôle ESAT ;
- le pôle Foyers d'hébergement et Appartements.
- le pôle Foyers de Vie ;

Le développement du **Pôle Espaces Verts** des ESAT afin de créer une 5 et 6ème équipe de travailleurs.

Sur **le site de La Source**, un projet d'aménagement du bâtiment existant afin de permettre de répondre aux besoins des travailleurs et des personnels, la construction de nouveaux ateliers et de nouveaux lieux de stockage afin de permettre une diversification des activités et de répondre aux exigences de nos clients.

Une **extension de 5 places** supplémentaires en ESAT afin de pouvoir accueillir des travailleurs, répondre à leur attente d'insertion dans une vie sociale et économique.



Adhérent de l'Associations du Loiret pour la Mutualisation de moyens au bénéfice des personnes en situation de Handicap (ALMHA).



Association pour l'Accompagnement des Personnes en situation de Handicap dans le Loiret

Une association au service des personnes en situation de handicap

**Des missions
Des valeurs
Un projet**

* L'APHL s'engage sur la Primauté accordée à la Personne.

Le respect de la Personne et de sa dignité constitue le socle fondateur de ses orientations.

* L'APHL veillera à ce que l'accompagnement donne droit à l'accès de chacun à la Cité dans ses dimensions sociale, professionnelle, confessionnelle, culturelle et à l'épanouissement de sa vie affective et sexuelle ; dans un souci constant de collaboration avec sa famille, à garantir ses droits à toute personne accueillie.

L'APHL accueille dans ses établissements près de 400 adultes

* L' APHL est un mouvement d'utilité sociale et de compétence agissant dans une mission d'Intérêt Général et de Service Public.

ENSEMBLE CONSTRUISONS UN RESEAU DE SOLIDARITE

SIEGE

L'APHL est un **lieu de ressource et un réseau** de compétences pour l'accélération de la coopération inter associative. Elle a anticipé sur les groupements sociaux et médico-sociaux qui permettent aujourd'hui de mettre en œuvre des rapprochements et des complémentarités.

C'est dans une pluralité de mouvement et d'évolutions que se dessine le devenir du secteur associatif et que s'affirme notre compétence. L'APHL intègre et répond à l'évolution des environnements politiques institutionnels et associatifs. Pour conduire sa politique, l'APHL s'entoure des compétences d'une direction générale qui assure une mission de pilotage et d'animation du dispositif associatif, d'impulsion des politiques de l'association. Elle fédère des énergies et des compétences et elle garantit la cohérence et les articulations nécessaires à la communication et à la coopération inter institutionnelle.

Denis Papin

ESAT

Auguste Rodin

L'ESAT a pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle ainsi qu'un épanouissement individuel de la personne en situation de handicap.

L'ESAT s'engage à fournir une activité professionnelle rémunératrice adaptée aux capacités de la personne ; ainsi que des services collectifs et individualisés permettant la progression de ces personnes dans le parcours qu'il a choisi et de bénéficier d'un accompagnement adapté à sa situation physique, psychique et sociale. Ces services font l'objet d'un engagement liant la personne à l'établissement dans le cadre du contrat d'aide et de soutien par le travail et du projet personnalisé.



2

Saint Marceau

Les Cerisiers

FOYER D'HEBERGEMENT



QUATRE GRANDES MISSIONS :

- Héberger
- Accompagner et protéger
- Accueillir
- Développer les processus d'autonomisation

L'équipe éducative d'un foyer d'hébergement est constituée de professionnels chargés d'accompagner au quotidien les personnes en situation de handicap. L'élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé permet de cibler en accord avec la personne confiée, son tuteur et/ou représentant légal, les objectifs de travail en lien avec les missions de l'établissement. Des référents sont nommés afin d'accompagner ces personnes.



Paul Cadot

La Clairière

FOYER DE VIE

Le foyer de vie accueille des adultes en situation de handicap (handicap mental, moteur ou sensoriel, ou présentant des handicaps associés), capables de s'adapter ou de participer à une certaine vie collective, à l'exception des personnes nécessitant un suivi médical ou paramédical constant.

La mission globale du foyer est de permettre à des personnes en situation de handicap de conduire leur vie dans les meilleures conditions d'accueils et de prise en charge possible.



3